

**Le 28 mai 2024, la préfecture de l'Isère a communiqué
sur la dématérialisation adaptée des démarches pour les étrangers
et affirmait mieux répondre aux demandes et améliorer les délais d'instruction**

Cela s'appelle de la désinformation car nos associations d'accompagnement (social, administratif, juridique, culturel ou sur l'hébergement) des étrangers constatent au contraire une très grave dégradation de leurs droits. Voici la situation 3 semaines après les propos lénifiants de la préfecture :

Les moyens spécifiques pour les étudiants et travailleurs étrangers

La prise de rendez-vous dédiés a été totalement interrompue depuis le 21/05 pour le renouvellement de titre, depuis le 22/05 pour une première demande, 28/05 pour un renouvellement de récépissé, 04/06 pour un changement de statut ou renouvellement d'Autorisation Provisoire de Séjour. Pour les rendez-vous spéciaux pour les salariés, aucun rendez-vous depuis le 27/05. Les très rares rendez-vous qui apparaissaient sur l'écran étaient pris d'assaut dans la seconde qui suivait leur mise à disposition. Rappelons qu'il faut prendre également un rendez-vous pour chercher son titre de séjour prêt.

Aucune information n'est donnée sur la procédure à suivre pour être reçu.

Les outils mis à disposition

L'adresse e-mail dédiée pref-accueil@isere.gouv.fr répond systématiquement de manière automatique : « Nous accusons réception de votre message auquel nous répondrons dans les meilleurs délais » et rien ne se passe. Le numéro de téléphone 04 76 60 49 49 est toujours occupé. Il faut prendre rendez-vous sur internet pour avoir accès à l'aide du Point d'accueil numérique. L'accès à la Préfecture n'est possible que sur rendez-vous.

Les relations entre les services de l'Etat et les acteurs associatifs

Nos associations d'accompagnement de migrants avaient des échanges réguliers avec les services de l'immigration afin de mieux accompagner les dossiers dans des procédures toujours plus complexes. Elles ne sont plus reçues depuis un an.

Nos associations accompagnent des personnes étrangères, sur le territoire souvent depuis longtemps, souhaitant s'intégrer, quand ils ne le sont pas déjà, travailler, se prendre en charge. Depuis un an, des centaines d'étudiants et de salariés, possédant des titres de séjour, ne peuvent plus déposer une demande de renouvellement et perdent leur autorisation de travail, sont licenciés et perdent leurs droits sociaux.

Nous suggérons des améliorations

- Mettre en place des guichets d'information au sein de la préfecture, comme cela était le cas, ce qui limitera le nombre de dossiers incomplets.
- Renouveler de manière automatique les récépissés comme cela est pratiqué par d'autres préfectures.
- Avertir les bénéficiaires que leur titre de séjour est prêt et les recevoir sans rendez-vous.
- Mettre en place un nombre de rendez-vous correspondant aux besoins réels.
- Simplifier les procédures de demandes de rendez-vous.
- Réactiver la concertation avec les associations qui contribuent à vérifier les dossiers soumis et fluidifient les démarches.

Le 17 juin 2024,
La coordination BOUGETAPREF38
Contact@boutapref38.fr

APPEL A MANIFESTER DEVANT LA PREFECTURE

LE 25 JUIN A 11H15 PLACE DE VERDUN A GRENOBLE

Malgré nos alertes répétées, les dysfonctionnements des services de l'Etat continuent de provoquer de très graves ruptures de droits et atteintes à la dignité des personnes étrangères.

- Suppression de l'accueil physique depuis le 25 mars sans RV et dématérialisation,
- Blocage de toutes les prises de rendez-vous sur internet (première demande – renouvellement de titre ou récépissé – autorisation provisoire, changement de statut – retrait de titre),
- Aucun dialogue constructif avec les associations.

Nous demandons à la préfecture que cesse cette fabrique des sans-papiers !

Rétablir un accès libre à la préfecture pour obtenir des informations, des plages de RV en rapport avec les demandes, la prolongation automatique des récépissés et des droits dans l'attente du traitement du dossier, comme lors du Covid, la reprise du dialogue avec les associations, etc.

Il nous appartient à tous d'exiger de l'administration le respect des personnes qui voient de plus en plus leurs vies basculer dans la précarité.

Leurs droits, ce sont nos droits !

Soyons nombreux devant la préfecture le 25 juin

à l'appel de la CGT sans-papiers !

Les 44 signataires de la coordination BOUGETAPREF'38

3aMIE, ADA, AFSI Nord-Isère, AMG, APARDAP, Association Baptiste d'Entraide et de la Jeunesse, ATTAC38, AAEl, CARM, CISEM Comède, CGT sans papiers, CSRA, Cuisine sans frontières, Diaconat protestant, IDH, JRS Welcome Isère, L'Ouvre-Porte, La Bienvenue, La Bouture, La Cimade, La Pastorale des Migrants, LDH, Le Caméléon, Ligue de l'enseignement 38, Modus Operandi, Nicodème, ODTI, Planning Familial 38, Réfugiés Vals du Dauphiné, Réfugiés Vals du Dauphiné, RES38F, RUSF38, Samu Social Vinci, Secours catholique Isère, Tous Migrants, Travail et Partage, Un Toit sur un Plateau, UTR38 CFDT, les Vertaccueillants.